

COURRIER
DES LECTEURSNYON – RÉFÉRENDUM
SUR LE FOYER DE L'EVAM

Liberté de penser

J'ai reçu un dépliant invitant les Nyonnais à voter non pour le futur centre d'accueil en ville de Nyon. Octroyer un bail de 50 ans = non. Aucune garantie sur le nombre de requérants = non. Prix pas défini du centre en ville = non... donc trois fois non = pas de centre. Moi, par contre, je sais ce que je vais voter... Oui, c'est simple avec l'enveloppe de vote que l'on reçoit à la maison. Pour les personnes qui sont contre le centre, je vous pose une seule question: avez-vous déjà dormi dans un abri PC? Moi, perso, je l'ai fait au sein de l'armée, c'est pas facile, c'est lugubre et je passe certains détails!

Allez voter le 24 septembre 2017. Chacun a sa liberté de penser, moi je l'ai. Merci!

Jean Sidler,
Nyon

«L'accueil n'est pas un lieu, c'est un état d'âme»

Malgré le fait que je sois très heureux que la population de Nyon puisse voter et décider si OUI ou NON un terrain pour l'accueil des migrants est mis à disposition pour l'Evam, je suis quand même très surpris de recevoir des dépliantes des adversaires de ce préavis qui semblent suggérer qu'ils sont doués de raison, en voulant le meilleur pour moi, pour vous et pour la ville de Nyon. Ils ont même une pensée spéciale pour le «bien-être» des migrants, malgré le fait qu'ils vont les (les migrants) mettre en concurrence directe avec tous ceux qui recherchent des appartements et des logements en ville de Nyon, dans un futur proche. Pour moi, personnellement, c'est une très étrange mesure d'intégration qui n'est pas très séduisante finalement. Bref, si l'on tient compte du fait que le référendum a été initié par l'UDC, tout ça semble être Noël avant l'heure. Alors, «Nyon responsable» et «Accueil Raisonnable»! Est-ce chou vert et vert chou? Comme il semble que tout le monde veut un bon accueil dans les meilleures conditions, je me demande ce qui est arrivé au bon sens dans toutes ces discussions. Peut-être que je me trompe mais d'après ce que j'ai appris, un bon accueil n'est jamais «res-

ponsable» ou «raisonnable» ou originaire d'une crainte, d'un calcul politique ou d'une guerre des chiffres, mais tout simplement un accueil chaleureux, honnête et sincère. Sinon, ce n'est pas un bon accueil. C'est-à-dire, l'accueil n'est pas un lieu ou une idée, mais un état d'âme. Soit on a cette «culture d'accueil» soit on ne l'a pas! C'est tout! Pas besoin de se sentir coupable, ni de tordre ses neurones, ni sa langue. Quoi que ce soit, la croyance et l'idée que l'humanisme et l'économie ne peuvent jamais travailler ensemble (mais seulement l'un contre l'autre) est une idée aussi vieille, comme la conception qu'une femme doit toujours porter une jupe et doit se taire!

Jürgen Vogel,
Nyon

Entre les migrants et le déshonneur

Selon le président UDC, un référendum est une machine à dire non. Comprendons: on fait croire quelques fausses vérités à la population et elles fonctionnent. En revanche, côté argumentation, on atteint les bas-fonds lors des débats.

Démuni, M. Colomb, devenu écarlate lorsque le syndic fit voler en éclats l'argument de la démesure.

Démuni, M. Soldini, incapable de répondre sur le temps requis pour exécuter son idée de négocier avec les promoteurs – il a déjà reçu deux fois des explications qui en démontrent l'impossibilité. Démunie, Mme Decrauzat, tentant désespérément de mieux connaître les besoins des réfugiés que les professionnels de l'Evam, s'accrochant lamentablement au fait que des sanitaires communs à l'étage sont indignes; comme les collocations d'étudiants et les auberges de jeunesse?

Re-démuni, M. Colomb, cherchant à faire croire au complot des chiffres cachés par la Municipalité – sa tactique quand il n'a pas d'argument – quand le responsable de l'Evam démontrait que le foyer ne coûterait strictement rien au contribuable nyonnais. Et le chef de file PIN de s'enliser en réclamant de la rentabilité, pour une parcelle d'utilité publique. Faudrait-il désormais que les écoles et les EMS rapportent? Quel triste chemin pour dire qu'on refuse ce foyer aux migrants!

La vérité, c'est que, à part des propriétaires craignant de voir la valeur de leur bien chuter à cause de ce foyer et qui se garderont bien de le dire, personne n'a intérêt à refuser le projet, pas même les anti-migrants. La population a le choix entre le déshonneur et les migrants. Elle pourrait bien choisir le déshonneur, et aura quand même les migrants, en abris PC comme actuellement, moins facilement gérés, dans des conditions aussi indignes que l'argumentation des opposants, victorieuse grâce à ceux qui n'ap-

plaudissent que des formules rhétoriques creuses.

David Lugeon,
habitant de Mafroi
et conseiller communal, Nyon

NON à un centre de transit

Il est prévu d'accueillir, dans ce centre, jusqu'à 180 migrants «primo-arrivants», en phase de socialisation, pour une durée de six à neuf mois, soit une rotation d'environ 2700 personnes en dix ans. Ce bâtiment, surveillé 24h/24, ne comprendra pas d'appartement mais des chambres de deux ou trois lits, avec WC et cuisines en commun par étage, donc inadapté pour les familles avec enfants. Les travailleurs sociaux et les collaborateurs de l'Evam interviendront sur place pour dispenser les cours et l'assistance nécessaires.

L'Evam se charge ensuite de placer ces personnes en appartement mais, le prix des loyers étant élevé dans notre région, il y a fort à parier que ces personnes seront placées ailleurs dans le canton. Difficile de tisser des liens avec eux en moins d'une année et encore plus pour les enfants (s'il y en a) avec leurs nouveaux copains d'école.

D'autres solutions ont été proposées par le biais de postulats au Conseil communal, demandant à l'exécutif de négocier avec les futures coopératives de logements et les promoteurs immobiliers quelques appartements, loués par le canton, pour loger ces personnes et leur permettre d'avoir une nouvelle vie, leur garantissant une intimité familiale et une meilleure intégration. Ces demandes ont été balayées par la Municipalité: trop de contraintes pour les promoteurs, pas assez rapides, trop de déplacements pour le personnel de l'Evam alors qu'actuellement environ 77% des migrants vivent en appartement dans notre canton, dont une cinquantaine à Nyon.

C'est pour ces raisons qu'il faut voter NON à ce projet bloquant, pour 50 ans, une parcelle stratégique au centre-ville, mais aussi pour inciter nos autorités à trouver d'autres solutions pour ces gens qui ont besoin de se reconstruire.

Sacha Soldini,
vice-président
«Accueil Raisonnable»,
Nyon

Accueillir sans crainte

A Champel, au cœur de Genève, il y a un foyer pour étudiants, ils sont 120 et non, ce n'est pas Manhattan! Personne n'oserait d'ailleurs qualifier ce foyer de méga structure, de source de tensions et ne parlons pas des allusions à la drogue. Sont-ils tous Suisses? Certainement pas! Mais ils ne sont juste pas migrants. Arrêtons nos préjugés et nos faux arguments, regardons la réalité en face et ac-

ceptons d'accueillir ces exilés, acceptons de louer ces 1600 m² à l'Evam! On nous rabâche ce chiffre de 180 comme si c'était un chiffre monstrueux, comme si nous devions refuser de tendre la main pour ça. Pendant l'été 2015, quand il y a eu une grande vague de migration, ils ont ouvert l'abri de Nyon Marens. A ce moment-là, entre les migrants qui étaient à l'abri de Nyon Marens et ceux de l'abri de Crans, ils étaient presque 100, et tous étaient à la structure de jour de Nyon. Plus les familles isolées en appartements. On était alors tout près des 130 personnes dont la Municipalité et l'Evam parlent maintenant. Mais à cette période personne n'a réagi. Pourquoi? Parce que vous ne l'aviez pas remarqué! Parce que les choses se passent bien! Donc il ne faut pas générer de la peur avec ce chiffre comme si on allait être envahis, ils sont déjà chez nous, il s'agit juste de les accueillir mieux! Et puis je finirai par ceci, parce que je ne comprends pas: quel serait l'intérêt de l'Evam à réaliser quelque chose d'ingérable dont ils sont responsables...? Là, je sèche.

Nancy Bureau
Nyon

Incohérences du flyer d'opposition

Personne ne peut aujourd'hui nier les flux migratoires ni leurs implications directes dans notre quotidien. Pour ma part, je m'y intéresse car les migrants d'aujourd'hui seront nos voisins de demain, comme l'ont été les Italiens, les Espagnols, les Portugais, etc. La Suisse est une nation d'exilés et de mélanges heureux. Binationale suisse et portugaise, je connais bien ce sujet via ce que m'en a raconté mon père: un récit de voyage en territoire suisse, de confrontations, de dénonciation aussi, mais heureusement, avant tout, d'accueil.

J'ai donc parcouru le rapport d'activités 2016 de l'Evam pour savoir de quoi on parle vraiment quant au projet de foyer à Nyon. J'y ai lu qu'au 31 décembre 2016, il y avait 6351 migrants dont 4076 en famille. 64% des migrants sont donc en famille.

Quel n'est donc pas mon étonnement en recevant le flyer «Nyon responsable» qui parle de 74% d'hommes et de 26% de femmes... Encore une fois, je cherche et découvre que le tableau utilisé recense uniquement les personnes à l'aide d'urgence. Ce qui ne représente pas la population que nous aurons à Nyon... Je pointe cette incohérence-là, mais le flyer d'opposition en est truffé.

Pour un sujet aussi important que l'accueil de personnes déracinées, je trouve inacceptable et dangereux de se permettre des approximations ainsi que des raccourcis faciles. Jouer avec la peur n'a jamais été, ne sera jamais, et n'est pas

une solution: elle est souvent l'origine du problème.

Virginie Janelas
Nyon

ROLLE – PROJET
GARE NORD - SCHENK

Amélioration des axes routiers

Le nouveau quartier de la gare de Rolle ne répondra pas seulement aux besoins de logements et à la nécessité de maintenir les emplois dans notre bourg, il apportera une amélioration sensible des axes routiers. De nombreuses mesures sont en effet prévues:

- Déplacement de la jonction autoroutière en direction de Lausanne,
- Aménagement d'un rond-point à chaque entrée-sortie de l'autoroute,
- Réalisation d'un rond-point au débouché du chemin du Grand-Pré,
- Création de nouvelles voies d'entrée dans le giratoire de Germagny.

Grâce à toutes ces mesures, la situation actuellement rencontrée dans le secteur de la route de la Vallée, avec des embouteillages récurrents aux heures de pointe, sera assainie. La sécurité sera également renforcée grâce à la nouvelle continuité des circuits de mobilité douce, nouveaux trottoirs pour les piétons et nouvelles pistes cyclables. Mais il faut savoir que ces aménagements sont liés à l'acceptation du plan de quartier par les Rollois et que son refus reportera notamment aux calendes grecques l'amélioration des carrefours de l'autoroute. C'est l'une des raisons qui me feront voter oui le 24 septembre prochain.

Arthur Petit,
conseiller communal UDC,
Rolle

De la désinformation pour toute information

Pour repousser 143 oppositions, dont celle de Patrimoine suisse, la Municipalité propose une analyse du quartier vu depuis les vignes à ras les échelles et vers l'aval, alors que c'est bien en regardant depuis le lac, depuis l'est ou l'ouest que La Côte doit être appréciée. La route de la Vallée reste ainsi un bon point de vue! Ce n'est pas par hasard si la nouvelle proposition du plan de quartier ne nous a pas été présentée depuis le lac! Les trois montages photo présentés ces jours à la population (séances de présentation au château) sont de la désinformation et non de l'information.

Il en va de même de la maquette du projet, retravaillée après l'enquête publique! On y montre à peine les gabarits de la future usine telle qu'elle est susceptible de se développer, au ras de la route de la Vallée

laissant planer la confusion entre état actuel du projet et limites futures.

La seule attitude réellement transparente de la part du promoteur, comme de la Municipalité, eut été de poser les gabarits de manière à ce que chaque électeur puisse avoir une vision claire des enjeux réels.

Leurs refus, après de nombreuses demandes, démontrent une volonté d'opacité, plutôt qu'un désir de clarté!

Un autre aspect de «l'information» donnée par la Municipalité concerne la promesse faite par Schenk de prévoir des logements protégés. C'est sur le résultat d'un vote du Conseil communal, du 31 janvier 2017, que l'on se prononce et non sur des promesses informelles dont on sait ce qu'elles deviennent quand on pense au quartier Migros où des logements à loyer modéré avaient été promis et point réalisés.

Seuls des engagements inscrits au registre foncier, sous forme de servitude ou de charges, engagent leurs auteurs, le reste, ce ne sont que promesses électorales.

Jean Prénat,
Rolle

85% de logements à loyers inabordables

J'aimerais m'adresser aux jeunes Rollois, aux familles et aux personnes âgées.

Les promoteurs du futur quartier Gare Nord-Schenk vous promettent la lune!

Parlons chiffres: dans cette promotion immobilière, seulement 15% des logements seront à un prix abordable. On estime qu'un prix de 250 francs le mètre carré par année est normal pour des logements d'utilité publique, soit des logements subventionnés ou à prix contrôlé.

Cela correspond, pour un trois-pièces de 77 m², à un loyer de 1600 francs par mois. Avec des aides publiques, ce loyer pourra être abaissé à 1200 francs.

Ces prix ne concerneront pas les 85% des appartements mis en location dans ce quartier qui seront construits à but spéculatif. Avec un prix moyen de 300 à 350 francs le mètre carré (tarifs proposés dans le bâtiment Migros ou sur le marché des logements neufs), le même trois-pièces de 77 m² aura un loyer de 1925 à 2245 francs par mois.

Quel salaire faut-il gagner pour payer de tels loyers? Un promoteur ne perd pas d'argent quand il construit des logements à loyers modérés, il en gagne simplement moins. Une proportion de 25% de logements d'utilité publique devrait être la règle dans tous les plans de quartier.

Le 24 septembre, votez non à un quartier qui va à l'encontre de la mixité nécessaire à une vie sociale équilibrée!

Jean-Philippe Mayerat
Rolle

Suite du courrier en page 13